

Programme 2e semestre 20/21 - NATATION UNIQUEMENT

A la suite du semi confinement du mois de novembre 2020 et des nouvelles règles sanitaires qui ont fait suite, nous avons dû modifier, exceptionnellement les dates du 2e semestre 20/21 pour les bassins de Thônex et de Conches. Les nouvelles dates sont les suivantes:

Piscine de Thônex : du 8 mars 2021 au 4 juillet 2021.

Piscine de Conches : du 1 février 2021 au 13 juin 2021.

IMPORTANT :

En raison des mesures sanitaires, **aucun cours d'AQUAGYM, d'AQUABIKE et de MERMAIDING n'est prévu pour le moment pour le 2^e semestre.** Nous vous informerons, via notre site internet, dès qu'il sera à nouveau possible de vous les proposer.

Horaires et dates des cours

Tous les horaires des cours de natation et natation sportive figurent sur notre site internet.

Les dates des cours seront indiquées sur les confirmations et vous pourrez également les consulter sur notre site. Sur demande, nous vous envoyons volontiers ces informations au format PDF.

Tarifs des cours de natation

THÔNEX - Entrée non comprise	2e semestre
- NATATION/ PREPARATION SPORTIVE (25 minutes)	CHF 285.00
- NATATION SPORTIVE (45 minutes)	(15 cours)
CONCHES - Entrée comprise	2e semestre
- NATATION/ PREPARATION SPORTIVE (25 minutes)	CHF 324.00
- NATATION SPORTIVE (45 minutes)	(16 cours)

Tarifs des cours privés

- | | |
|---|----------------------------|
| - Cours privé de 25 minutes | CHF 37.00/séance |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (2 élèves) | CHF 27.00 par élève/séance |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (3 élèves) | CHF 24.00 par élève/séance |

Les inscriptions aux cours privés ou semi-privés (adultes et enfants) se font à la carte, mais pour au minimum 5 leçons consécutives.

Inscriptions en ligne

Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne depuis notre site internet depuis votre tablette ou votre ordinateur : www.ecolenatationhonex.ch

Tous les cours et le nombre de places disponibles y sont indiqués. Vous pourrez ainsi choisir tranquillement vos préférences de jour, horaire, lieu, en fonction de votre niveau ou de celui de votre enfant.

Détermination du niveau de votre/vos enfants

NOUVEAUX ELEVES + COURS NIVEAU 1

A moins d'avoir déjà suivi des cours de natation, les enfants de 4/5 ans doivent être inscrits dans des groupes de **niveau 1**.

Pour ce deuxième semestre, nous ouvrirons les cours de **niveau 1** suivants :

Thônex :

- mardi 17h15 , cours semi privé 3 pers
- mercredi 8h30 + 11h30 , cours collectif

Conches :

- Mercredi 14h45, cours collectifs
- Vendredi 17h30, cours collectifs

Pour les niveaux suivants (**niveau 2 à natation sportive avancée**), vous pouvez vous aider du tableau ci-dessous. Nous restons bien entendu à disposition si vous avez des questions.

<i>(AIDE POUR DETERMINER LE NIVEAU DE MON ENFANT)</i>	
	Jamais suivi de cours - craintif <input type="checkbox"/> 1
	Jamais suivi de cours - très à l'aise - visage sous l'eau - se déplace avec support en eau profonde <input type="checkbox"/> 1+
	Se déplace avec support en eau profonde et s'immerge complètement durant 3 secondes <input type="checkbox"/> 2
	Flèche en position ventrale et dorsale durant 5 secondes minimum, avec frite, en eau profonde <input type="checkbox"/> 3
Niveau actuel de l'élève en EAU PROFONDE	Nage sur le ventre et sur le dos durant une dizaine de mètres - respiration acquise <input type="checkbox"/> 4
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl- <u>initiation</u> papillon <input type="checkbox"/> 5
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon <input type="checkbox"/> 6
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon <input type="checkbox"/> préparation sportive
	Perfectionnement 4 nages et endurance sous forme d'entraînement (1ère-2e année) (45 min) <input type="checkbox"/> natation sportive
	Perfectionnement 4 nages et endurance sous forme d'entraînement (45 min) <input type="checkbox"/> natation sportive avancée

ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022 349 0422.

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation.

Conditions générales

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences excusées ou non ne donnent lieu ni à remplacement ni à remboursement. L'Ecole de natation de Thônex est dépendante de la gestion des bassins de la Commune de Thônex pour les cours donnés à Thônex et du service de location des salles de l'Etat de Genève pour ceux de Conches. Elle ne peut être tenue pour responsable de leurs décisions. Une indisponibilité des lieux ne donne pas droit à un remboursement.

En cas de problème non prévisible à l'avance, qui oblige l'Ecole de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Un cours de remplacement pourra être proposé.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 3 semaines consécutives, et sur présentation immédiate d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur la facture que vous avez reçue ou recevrez par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Nos coordonnées de paiement

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements 10 entrées au tarif réduit de 18 francs (enfants) et de 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Les élèves qui suivent les cours de mermaiding ne paient pas d'entrée, celle-ci étant comprise dans le prix des cours. L'accès aux vestiaires se fait par la porte de secours, située près des caisses.

Les élèves qui suivent les cours à Conches (dans le bâtiment de Ecole de Formation Pré-professionnelle, 20, chemin Dupuy, 1231 Conches) s'acquittent d'une participation aux frais de location du bassin, de 20 francs par semestre ou 40 francs par année.

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs. Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

A Conches, à l'exception de la première leçon, les accompagnants ne restent pas au bord du bassin. Deux journées « portes ouvertes » sont prévues à la fin de chaque semestre.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.